

**REGLEMENT DU TOURNOI REGIONAL DE  
TENNIS DE TABLE D'HASPARREN  
LE 16 SEPTEMBRE 2018**

I. Le 16 Septembre 2018, se déroulera, à la salle du « Mur à Gauche » (Place Harana) et la salle Mahain Joko d'Hasparren, le 36ème tournoi de tennis de table organisé par l'Association MAHAIN JOKO. Il est **Homologué** par la ligue Nouvelle Aquitaine.  
La salle sera ouverte à partir de 8h00 et le pointage sera clos 15 minutes avant chaque tableau.

II. Le tournoi se disputera sur 18 tables. Le règlement F.F.T.T sera appliqué en cas de litige.  
Des balles 3 étoiles en matière plastique seront fournies. Le matériel utilisé devra être homologué par la F.F.T.T., et la tenue sportive règlementaire sera obligatoire.

III. Le tournoi sera composé des tableaux ci-dessous avec une limite de participants pour chacun.

Numéro	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Nombre de place	30	24	30	18	32 paires / TED	30	24	24	12
Début	9H00	9H00	10H30	10H30	12H00	13H30	13H30	15H30	15H00
	500 à 699 pts	700 à 1199 pts	500 à 1699 pts	jeunes < 699 pts de P à J1	Doubles < 3000 pts	500 à 899 pts	900 à 1499 pts	1000 à 2399 pts	Féminines
Prix	6,00 €	6,00 €	6,00 €	5,00 €	4,00 € / joueur	6,00 €	6,00 €	7,00 €	5,00 €

IV. Au minimum 2000 Euros de récompenses seront distribués.

**Les finalistes des tableaux 3 et 8 seront dotés en espèces.**

Des lots à partir des ¼ finalistes seront distribués suivant les tableaux.

V. Le nombre de participants par tableau étant limité, l'incorporation dans les tableaux se fera suivant la date et heure d'inscription.

VI. Pour les tableaux ayant moins de 12 participants, les organisateurs se réservent le droit de modifier les récompenses.

VII. Poules de 3 ou 4 pour tous les tableaux avec deux sortants par poule, en fonction du nombre de participants. Chaque partie se disputera au meilleur des 5 manches.

VIII. Un tableau féminin sera proposé et sa formule sera adaptée en fonction du nombre de participantes.

IX. Chaque joueur pourra participer à 3 tableaux maximum et le double.

Le tableau 4 est réservé aux jeunes de 500 à 699 points des catégories Poussin à Junior 1 (<=2003).

X. La présentation de la licence validée du certificat médical (ou accompagnée du certificat médical si la mention n'est pas portée sur la licence – accès à l'application « FFTT » pour Smartphones Android et IOS) est obligatoire sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi.

- XI Dans les poules, les joueurs s'arbitreront entre eux, et dans les tableaux à élimination directe, le perdant devra arbitrer la partie suivante à l'appel du Juge Arbitre.
- XII Les classements pris en compte sont ceux de la saison 2018-2019.
- XIII Les engagements seront pris jusqu'au vendredi 14 Septembre 20 heures.  
Les tableaux seront remplis en fonction de la date d'inscription des participants.
- XIV L'association MAHAIN JOKO décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols, ou d'accidents.  
Le fautif de destructions en supportera les frais et poursuites éventuelles.
- XV. Une buvette avec boissons, sandwiches, gâteaux, crêpes... sera à la disposition de tous.
- XVI Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier. Pour tout ce qui sera omis dans le présent règlement, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.
- XVII **Aucune inscription ne sera enregistrée sur place.**

Les engagements devront parvenir **avant le 14 septembre 2018, 20h**, à

Inscription en ligne sur le lien : <http://mahain-joko.fr/tournoi-2018/>

✉ Monsieur André Inçaby : ☎ : 05.59.29.53.55 / E-Mail : andre.incaby@sfr.fr